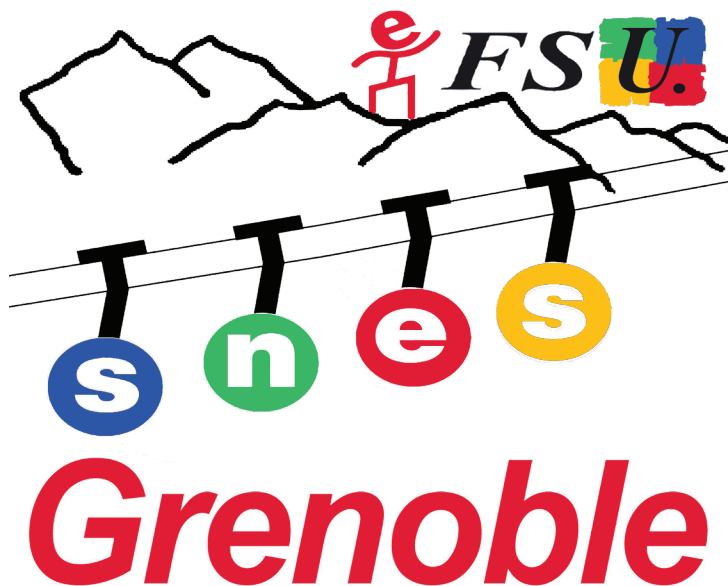




Septembre 2026, n° 255

Calendrier de l'année Attaques contre nos métiers Élections professionnelles Action sociale Stages syndicaux

Éditorial

Droits dans leurs bottes

L'été qui se termine a été celui de tous les records. Record de chaleur avec une succession de canicules qui a touché toute la France, et particulièrement les plus défavorisé-es condamné-es à vivre dans les passoires thermiques urbaines et n'ayant pas les moyens de partir en vacances, 90 ans après la création des congés payés. Record d'incendies avec l'apparition de mégafeux dans les Landes et en Gironde, ainsi que d'hectares touchés par les flammes dans notre académie.

Les causes sont malheureusement bien connues et révèlent les décennies d'inaction contre le réchauffement climatique, une sylviculture toujours plus productiviste et un sous-investissement chronique dans les moyens de la protection civile.

Record également avec une inflation à deux chiffres pour l'énergie et plus de 2 % pour l'ensemble des secteurs avec une augmentation des prix de l'alimentation dont la tendance risque de s'accroître.

Face à ces crises, le gouvernement reste droit dans ses bottes. Aucune remise en cause du modèle agricole malgré la sécheresse. Il continue sa politique du choc en s'attaquant à la jeunesse. Ses soutiens n'hésitent pas à remettre en cause le Conseil constitutionnel, suite à la censure de la loi sur l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de quinze ans. Des propos qui résonnent avec celle du Rassemblement national qui n'hésite pas à s'attaquer au fonctionnement de la République en se prononçant pour un référendum sur l'immigration.

Droit dans ses bottes sur la préparation du dernier budget d'Emmanuel Macron. Dès le début de l'été, les ministères (sauf l'armée) devaient travailler à la baisse. Puis, tirs groupés contre les retraité-es avec l'annonce de la possibilité du gel des pensions, après celui des fonctionnaires. Attaque contre les aides sociales. Doublement des franchises médicales et des plafonds. Dans la Fonction publique, le gouvernement a publié au milieu de l'été un décret remettant en cause le mi-temps thérapeutique et le soumettant au bon vouloir de l'administration.

Si la technique est bien rodée pour afficher un projet de budget répondant aux critères des agences de notation, c'est bien une politique d'austérité qui prend une nouvelle dimension, accentuant toujours plus les inégalités avec la bénédiction d'un Rassemblement national qui a tout à y gagner !

Nous savons toutes et tous que rien est joué et que seul un mouvement social fort sera à même d'ouvrir un possible politique. **C'est pour cela que le SNES et la FSU ont été à l'initiative d'une grève intersyndicale de la Fonction publique le mardi 29 septembre.** Pour le SNES-FSU, cette journée doit rapidement être suivie d'autres actions afin de construire le rapport de force pour une autre politique budgétaire. Le 10 septembre, le SNES-FSU de Grenoble réunira les responsables des sections d'établissement pour débattre et construire un plan d'action dans la durée.

Bonne rentrée combative !

François Lecointe

Attaques contre nos métiers

Année de campagne présidentielle, les propositions « pour l'Éducation » de beaucoup de candidat-es vont attaquer frontalement l'exercice de nos métiers. Le ministère s'y est déjà préparé et les chantiers sont lancés !

La baisse démographique est l'argument principal pour justifier les suppressions de postes, mais les politiques nationales et académiques ont montré l'année scolaire dernière que l'institution procède à une redéfinition de nos métiers.

Avec « collège en progrès », le management autoritaire continue de se déployer dans beaucoup d'établissements avec la culpabilisation des collègues et l'imposition des bonnes pratiques et la recherche de la performance.

Que cela soit en collège ou en lycée, l'institution, comme à son habitude, joue un double jeu avec l'Intelligence artificielle. Alors que la *Charte de l'IA* appelle à « enseigner l'esprit critique », des collègues, soutenu-es par la CARDIE, se lancent dans des expérimentations d'utilisation de l'IA pour les corrections et autres suivis pédagogiques des élèves.

Le SNES-FSU Grenoble met en ligne sur son site deux dossiers ces thèmes pour informer et mobiliser sur les risques pour tous les métiers dans nos établissements.

Chasse, pêche, nature...

La Région finance déjà allègrement via le PassRégion pour les lycéens les fédérations de chasseurs. Le rectorat vient de franchir le pas !

Lors de la dernière commission d'agrément des associations pour intervenir en milieu scolaire, les représentant-es du SNES-FSU ont découvert que la Fédération de chasse de l'Ardèche sollicitait cette agrément. Alors que la majorité des membres de la commission s'est prononcée contre, le recteur n'a pas suivi et les chasseurs sont maintenant labellisés *Éducation nationale* pour intervenir pédagogiquement dans les classes !

Le gouvernement s'attaque à la santé de ses agent-es

Une nouvelle fois, le gouvernement profite de la période estivale pour publier un décret qui réduit les droits des personnels, malgré une opposition des organisations syndicales, dont la FSU, dans toutes les réunions préparatoires, dont le Conseil Commun de la Fonction Publique. Le décret n° 2026-705, publié le 29 juillet, remet en cause plusieurs garanties en matière de congés de maladie et de temps partiel thérapeutique. Certaines dispositions, notamment celles relatives au temps partiel thérapeutique entrent en vigueur dès le 1^{er} août 2026.

Cette méthode est inacceptable et vient modifier considérablement la donne pour les collègues sortant d'arrêt maladie ordinaire ou sans arrêt et dont le suivi médical implique un temps partiel thérapeutique pour la rentrée.

Un délai de réponse de l'administration

L'administration dispose désormais d'un délai maximal de 30 jours pour se prononcer sur une demande de temps partiel thérapeutique, sauf en cas de reprise après un CLM ou CLD ou CITIS ou disponibilité pour raison de santé, cas dans lequel la décision devra intervenir au plus tard le jour de la reprise.

Un encadrement des refus

Le décret précise les conditions dans lesquelles une demande peut être refusée :

- pour des raisons médicales, le refus ne peut intervenir qu'après l'avis d'un médecin agréé ;
- pour des nécessités de service, l'administration devra obligatoirement recevoir l'agent en entretien préalable et motiver sa décision par écrit.

Nous devons être particulièrement attentif-ves à ce que ce motif de « nécessité de service » ne soit pas utilisé pour remettre en cause un dispositif dont la finalité est avant tout médicale.

Un contrôle médical renforcé

Le décret prévoit qu'un refus de se soumettre au contrôle médical ou une absence non justifiée à celui-ci entraîne le désistement de la demande de temps partiel thérapeutique.

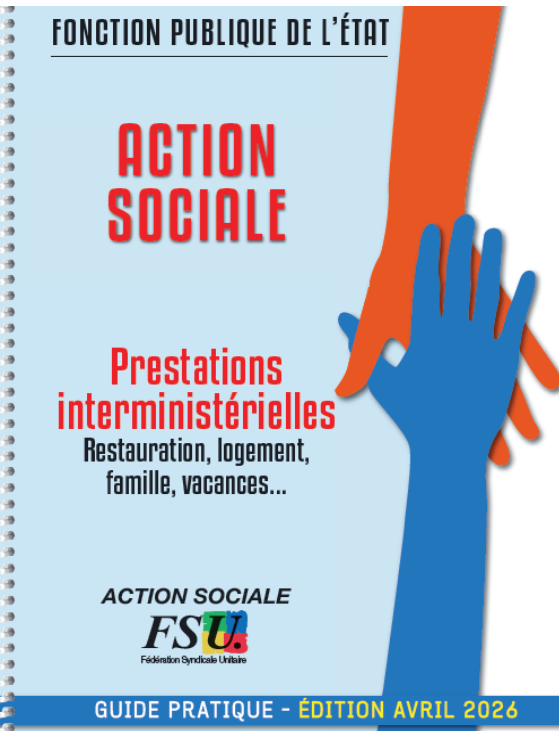
Nous attendons une nouvelle circulaire académique. Dès la rentrée, contactez le SNES-FSU en cas de problème avec le rectorat.

Congé formation, à la main du rectorat ?

Lors de la dernière CAP sur les refus de congés de formation, la DRH a interrogé les élu-es sur la modification des règles d'attribution, avec une plus grande part du service « ressource humaine ». Si certaines organisations ont salué cette ouverture, la FSU a tout de suite tracé une ligne rouge, à savoir la disparition d'un barème prenant en compte en priorité le nombre des demandes par agent-es.

Le congé formation est un droit individuel pour toutes et tous et l'administration n'a pas à juger du projet de formation. En laissant la main à l'employeur, nous savons, comme cela l'a été par le passé, que les trop faibles moyens accordés seront utilisés pour financer d'autres dispositifs comme la reconversion. Le seul point d'accord a été le trop faible nombre de congés, l'État employeur étant le plus mauvais payeur !

Prestations d'action sociale



Face aux crises et aux réformes rétrogrades qui impactent fortement la vie quotidienne des agent-es et de l'ensemble de la population, la FSU s'engage au quotidien pour préserver les moyens pour vivre des travailleurs et travailleuses, pour lutter contre les inégalités sociales, pour défendre les droits et principes fondamentaux (santé, alimentation, logement).

L'action sociale accompagne la vie quotidienne des agent-es et participe à promouvoir leurs droits : alimentation et restauration de qualité, logement décent, enfance et vie familiale, vacances, loisirs, culture... Par nos revendications, plusieurs prestations ont progressé. Les budgets alloués doivent être augmentés en conséquence et utilisés à plein. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'accompagnement du handicap et de la dépendance sont des objectifs prioritaires dans la définition des prestations.

La FSU met à disposition un vade-mecum complet de l'action sociale interministérielle. Il présente et détaille toutes les prestations avec les derniers taux actualisés. Vous pouvez le trouver sur le site du SNES-FSU Grenoble avec les liens vers la circulaire académique et les formulaires de demande d'aide.

Promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle

Le rectorat a publié en juillet les arrêtés de promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle, sans communiquer les informations importantes pour se situer (barre de promotion, ancienneté...). Grâce aux données que vous nous avez fournies avec vos fiches syndicales, nous avons pu estimer les barres de promotion pour de nombreux corps. Vous pouvez retrouver toutes ces informations (et bien d'autres !) sur grenoble.snes.edu.

Rendez-vous de carrière : attention au calendrier

La FSU porte la revendication d'une carrière à l'avancement pleinement déconnecté de l'évaluation. En 2017, la refonte des carrières qui en a découlé a permis de redonner plus d'équité entre les collègues, avec trois rendez-vous de carrières prévus et non des inspections aléatoires. Cette année, le système perdure.

À quel moment est-on concerné-e ?

On doit être à l'échelon 6,8 ou 9. On ajoute 2 ans à la date de promotion à l'échelon (ou 2 ans et 6 mois pour l'échelon 8) et on obtient la date de promotion accélérée au prochain échelon. Le rendez-vous de carrière doit avoir lieu l'année scolaire précédant cette dernière date. Le rectorat avertit sur iprof les collègues normalement en juillet de l'année précédente.

Déroulé du rendez-vous de carrière

Un RDVC se déroule en 3 phases : visite en situation professionnelle, entretien avec l'IPR et entretien avec la/le chef-fe d'établissement. Les avis primaires et le compte-rendu sont communiqués début juillet.

Mi-septembre : avis final

L'appréciation finale du Recteur se décline sous la forme de 4 avis de synthèse : Excellent ; Très satisfaisant ; Satisfaisant ; À consolider. C'est cet avis que vous pouvez contester.

Dès la réception de l'avis final, vous avez 30 jours pour lancer un recours gracieux par courrier au Recteur en l'adressant par mél à la DPE. Le rectorat dispose de 30 jours pour vous répondre, ou ne pas vous répondre.

En cas de réponse négative ou absence de réponse, vous devez saisir la CAPA où siègent les élu-es de la FSU qui obtiennent de nombreuses réévaluations des avis.

Depuis deux ans, le rectorat n'arrive pas à publier les avis mi-septembre, comme prévu dans les textes. Consultez régulièrement le site du SNES-FSU Grenoble pour être informé-e des dates de communications.

Les dates de candidatures ou de commissions sont issues d'un calendrier prévisionnel et peuvent évoluer en cours d'année.

Les circulaires académiques sont normalement affichées, mais n'hésitez pas à les demander à votre secrétariat en cas de doute.

Les circulaires sont dès leur parution mise en ligne sur notre site académique :

<https://grenoble.snes.edu>, ainsi que les éléments d'analyse.

Les guides édités par le SNES et la FSU (action sociale, rémunérations, rendez-vous de carrière, TZR, AESH, AED, non-titulaire, mutations...) sont disponibles sur nos sites ou sur demande à grenoble.snes.edu



Le secteur emploi

Calendrier prévisionnel

Septembre	• Demandes de supplément familial, de prise en charge des abonnements de transports en commun, SNCF, de prestations d'action sociale ; • Inscriptions individuelles au Plan Académique de Formation (PAF) ; • Vérification et signature des ventilations de service (VS).
Octobre	
Novembre	• Mutations inter-académiques (y compris postes spécifiques nationaux) : saisie des demandes, puis dépôt des dossiers avec les pièces justificatives ; • Renvoyer les FICHES SYNDICALES de suivi au SNES-FSU pour toutes ces opérations ; • Du 3 au 10 décembre 2026, je vote FSU aux élections professionnelles pour les comités sociaux (CSA) et pour les commissions paritaires (CAP ou CCP) ; • Demande de forfait mobilités durables.
Décembre	
Janvier	• Demande de temps partiel pour l'année 2027/2028 ; • Demande de congé formation pour l'année 2027/2028 ; • Demande de poste adapté pour l'année 2027/2028 ; • Affichage des barèmes des mutations inter sur SIAM ;
Février	<i>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU</i> • Candidature d'accès aux corps des certifiés et CPE ; • Candidature d'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude ; • CAPA d'appel des Rendez-vous de carrière.
Mars	• Résultats congé formation ; • Résultat des mutations inter-académiques - début des recours ; • Saisie des demandes de mutation intra-académique, y compris sur postes spécifiques académiques ;

du SNES-FSU Grenoble

Mutations et emploi :

Céline Bonnefoy, Cyril Borel

Sandrine Gossart,

François Lecointe, Olivier Moine,

Hugues Navarro, Camille Vittoz

Certifié-es, agrégé-es :

Céline Bonnefoy, Cyril Borel,

François Lecointe, Olivier Moine,

Camille Vittoz

CPE

Fanny Valla

PSY ÉN

Suzanne Escuyer

Contractuel·les - AED - AESH

Marie-Pierre Beaugendre

Fanny Valla

Camille Vittoz

TZR

Cyril Borel, Camille Vittoz

Santé

Céline Bonnefoy

Retraité-es

Corinne Baffert,

Michel Lombart

Stagiaires

Céline Bonnefoy,

Hugues Navarro

... et les élu-es du SNES-FSU de l'académie en CAPA, CAPN et CCP.

	<i>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU.</i>
Mai	● Affichage des barèmes intra sur SIAM ; ● CAPA d'appel de refus de temps partiel, congés formation.
Juin	● Demande de temps partiel pour les entrant·e·s du mouvement inter ; ● Résultats des mutations intra - début des recours d'affectation intra ; ● Voeux d'affectation pour les TZR (phase d'ajustement).
Juillet Août	● Accès à la hors classe ; ● Accès à la classe exceptionnelle ; ● Affectation nationale puis académique des stagiaires ; ● Affectation des TZR, des MA et des contractuel·les.

Permanences les mardi et jeudi de 13h à 16h

Joindre les différents secteurs par mél :

- Mutations : mutations@grenoble.snes.edu
- Stagiaires : stagiaire@grenoble.snes.edu
- TZR : tzt@grenoble.snes.edu
- AED : aed@grenoble.snes.edu
- AESH : aesh@grenoble.snes.edu
- Contractuel·les : contractuel@grenoble.snes.edu
- Santé : carriere.sante@grenoble.snes.edu

SNES-FSU Grenoble

6, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

Tél. : 04.76.62.83.30

Mél : grenoble@snes.edu

Site internet : grenoble.snes.edu

Facebook : SNESFSUGrenoble

Bluesky : snes-fsu-grenoble

Faire gagner la FSU !

L'année scolaire qui commence sera marqué par deux temps forts : les élections professionnelles et les élections présidentielles (puis législatives).

En décembre, la FSU devra arriver en tête et conforter sa large majorité.

En mai, la FSU devra s'engager, comme elle a su le faire lors des dernières législatives, pour battre l'extrême-droite et qu'une majorité de progrès social s'installe à l'Élysée, à Matignon et au Palais Bourbon !

Cela est toujours simple à écrire, mais, sur le second point, plus compliqué à réaliser !

Alors qu'une véritable alternative politique semble s'éloigner chaque jour, la FSU doit initier un mouvement social fort, seule possibilité pour qu'un nouvel horizon politique se dégage.

Dès la rentrée, il nous faut préparer la journée de grève intersyndicale du 29 septembre et particulièrement ses suites si nous voulons qu'elles soient mobilisatrices.

Pour *Unité et Action*, le SNES-FSU doit dès la rentrée consulter les syndiqué-es sans cesse plus nombreuses et nombreux pour construire un plan d'action dans la durée. Parce que le SNES sera moteur dans la FSU, la FSU sera forte pour construire le plus largement possible un mouvement social fort et redonner l'espoir !

François Lecoinge
ua@grenoble.snes.edu

Séminaire Refonder la question sociale

Écologie, féminisme, antiracisme... Autant de questions majeures qui interpellent le syndicalisme face à la crise globalisée du capitalisme productiviste et financiarisé, alors que les mouvements de contestation ont pris des formes nouvelles depuis plus d'une décennie et que l'individualisation de la société questionne les formes d'engagement.

À *Unité et Action*, nous œuvrons pour un syndicalisme combattant les différentes formes d'oppression, de domination et d'exploitation, dans une perspective de transformation sociale, quels que soient la classe, le genre ou la « race ».

Sur l'ensemble de ces questions, *Unité et Action* organise un séminaire de réflexion le jeudi 1^{er} octobre 2026 à la Bourse du Travail de Grenoble.

Inscrivez-vous vite en nous envoyant un mail à ua@grenoble.snes.edu

Tribune École Émancipée

Front antifasciste, projet syndical offensif : porter l'espoir en cette rentrée dramatique !

L'été a montré, s'il le faut encore, l'urgence de transformer radicalement ce système. Canicules et incendies rendent évidente la réalité de la catastrophe climatique. Les États les plus puissants et leurs classes dirigeantes confirment leur absolue nocivité pour affronter cette crise. A contrario de la solidarité internationale que nous devons construire, ils nous imposent la perspective d'un monde de guerres tout en absolvant l'État israélien génocidaire. Peu à peu, les partis d'extrême-droite se nourrissent de l'autoritarisme, de la militarisation et du racisme attisés par l'essentiel du paysage politique, avec pour la France les élections présidentielles en vue.

Il n'y a pas de voie de sortie au sein de ce système capitaliste. Mais les tensions et peurs exacerbées marquent et marqueront de plus en plus nos métiers, nos élèves et leurs familles.

La rentrée nous mettra donc rapidement dans l'obligation d'avancer et d'améliorer notre projet qui doit acter l'urgence de changements profonds pour la société et l'école. Il faudra non seulement résister aux antiennes gouvernementales (militarisation et autoritarisme, sélection, privé) mais aussi offrir un avenir désirable. Notre projet syndical doit être émancipateur et radical dans sa remise en cause d'un système sans avenir. Nous porterons cette urgence au sein du congrès du SNES-FSU.

Il faudra aussi renforcer nos ambitions interprofessionnelles et unitaires. La FSU doit être renforcée : c'est un outil précieux tant pour avancer notre projet de transformation sociale que pour construire l'unité dont nous avons besoin face aux menaces de l'extrême-droite. Nous regrettons dans ce cadre le refus du SNES de pousser à des listes uniques aux élections professionnelles à venir avec la CGT et SUD, à contre-courant de l'urgence de l'unité syndicale. Dans la perspective des élections présidentielles, un front antifasciste large devra se construire : le syndicalisme ne doit pas s'y soustraire.

Les élu-es Ecole émancipée à la CAA de Grenoble
Contactez-nous : eesnesgre@lists.riseup.net

Élections professionnelles 2026

Du 3 au 10 décembre 2026, vous serez amené-es à désigner vos représentant-es dans les différentes instances départementales, académiques et nationales. Les élections permettront de mesurer la représentativité des organisations syndicales.

Les dernières élections professionnelles avaient donné une forte majorité à la FSU dans l'académie de Grenoble avec 5 sièges sur 10 au Comité social d'administration académique. Pour la Commission paritaire des enseignant-es, CPE et PsyEn du second degré et du supérieur, la FSU occupent 9 sièges sur 19, les 10 autres étants occupés par la CFTD, le SNALC, le SE-UNSA, FO, la CGT et Sud Éducation.

La FSU est également arrivée en tête dans les deux Commissions consultatives paritaires des non-titulaires et des AED et AESH.

De ces résultats dépendent également les compositions de multiples instances : comités médicaux où les élu-es de la FSU défendent les droits des collègues, commissions académique et départementales d'action sociale, FSSSCT (santé et sécurité et conditions de travail)...

Nous reviendrons dans de prochaines publications sur le rôle de ces instances et l'action des élu-es de la FSU pour défendre collectivement et individuellement les collègues.



Un scrutin 100 % électronique

Alors que le vote électronique a montré depuis sa mise en place une baisse de la participation, le Ministère reconduit le même dispositif avec le risque d'une participation encore plus basse en diminuant la durée du scrutin, en ne veillant pas à ce que des kiosques matérialisant physiquement la période de vote soient mis en place en place dans les établissements et les services.

De même, vous ne recevrez plus une notice de vote papier avec vos identifiants, mais vous devrez récupérer cette notice sur votre compte ENSAP où sont consultables vos bulletins de paye. **Pensez dès à présent à vérifier que vous pouvez accéder au site de l'ENSAP et vous y connecter.**

Dès le 3 décembre, je vote pour les listes FSU !

Pour tous les scrutins (entre 2 ou 4 selon les personnels), l'enjeu est important de voter dès l'ouverture et de le signaler sur le site du SNES-FSU, afin de libérer un temps précieux pour les militant-es du SNES-FSU dans cette très courte période de vote.

Dès la rentrée, je vérifie et mets à jour mes données personnelles

Pensez dès ce début septembre à vous connecter sur votre espace adhérent sur snes.edu afin de vérifier si vos données et coordonnées sont à jour. **Et bien sûr, renouvelez au plus vite votre adhésion au SNES-FSU.**

Stage syndical « Écologie, un enjeu syndical »

Le mardi 10 novembre, le SNES-FSU académique accueillera Cyril Verlingue, secrétaire national qui animera le stage à la bourse du travail de Grenoble.

Notre syndicalisme de transformation sociale se donne les leviers pour agir dans une dynamique de progrès social. Le système capitaliste et productiviste provoque des dégâts environnementaux et climatiques. La lutte contre ces méfaits est une priorité pour le SNES-FSU et le projet de société qu'il porte.

Pour le SNES-FSU, la rupture écologique ne peut être détachée de la justice sociale. Elle doit renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire, la justice fiscale, garantir le droit fondamental à un environnement sain...

Tout en mobilisant pour une rupture avec les politiques actuelles, le SNES-FSU pointe aussi des urgences dans l'Éducation nationale: adaptation du bâti scolaire face aux événements climatiques extrêmes, protection de la santé des personnels et des élèves, amélioration des programmes scolaires, levier des cantines pour la transition agricole, bilan complet de l'impact écologique du ministère... ce stage sera l'occasion d'informer sur les moyens d'action syndicaux pour agir à tous les niveaux pour la santé des personnels et des élèves et pour un changement de cap immédiat dans les politiques environnementales.

Pensez à vous inscrire avant le 10 octobre pour que votre absence soit de droit.



Stages syndicaux du SNES-FSU de Grenoble *S'informer pour agir*

Réunion de rentrée TZR

Mercredi 16 septembre après-midi - en visio
Inscription à tzt@grenoble.snes.edu

Réunion de rentrée contractuel·le

Mercredi 23 septembre après-midi - en visio
Inscription à contractuel@grenoble.snes.edu

Stage « Rétraié·es et futur·es »

Jeudi 1^{er} octobre, Bourse du travail, Grenoble

Stage AESH

Mardi 6 octobre, Chambéry ;
Mardi 13 octobre, Valence ;
Mardi 10 novembre, Grenoble.

Stage « Écologie, un enjeu syndical »

Mardi 10 novembre, Grenoble.

Stage à destination des stagiaires

Mardi 17 novembre, Grenoble

Stage « Égalité femme / homme »

Jeudi 17 décembre, Grenoble

Stage Collège

Mardi 5 janvier, Grenoble

Stage Lycée

Mardi 5 janvier, Grenoble

Stage Droits à la santé

Vendredi 15 janvier, Grenoble



Sans oublier tous les stages dans les départements dès octobre sur le Conseil d'administration et le budget des EPLE, la dotation globale en janvier et les autres stages thématiques...

Retrouvez tous les rendez-vous sur
<https://grenoble.snes.edu/stages>.

Chaque agent·e, qu'elle ou il soit titulaire, contractuel·le, AED, AESH... a le droit à 12 jours d'absence pour congé syndical de droit (c'est-à-dire rémunérés) si elle ou il effectue la demande auprès de l'administration un mois avant.

Ce calendrier n'est pas exhaustif et reste informatif.

Pensez à consulter régulièrement le site du SNES Grenoble et à suivre les méls d'information de votre section départementale et de la section académique du SNES-FSU.

Pensez à signaler votre participation le plus tôt possible en vous inscrivant sur

<https://r.snes.edu/inscription>

